

Avis de constitution

SOCIETE « RESTAURANT INSTANT LU »

Siège Abidjan cocody 2 plateaux non loin de petit sococe, Rue L125, Lot 315, Ilot 2127

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESTAURANT INSTANT LU »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Restaurant
- Achat et vente de produits alimentaires et de boissons
- L'organisation de réceptions, de cérémonies, évènements privées ou professionnels
- La restauration sous toute ses formes

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, l'import-export de marchandise.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant créée.
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody 2 plateaux non loin de petit

sococe, Rue L125, Lot 315, Ilot 2127

Dirigeant(s) Mme LU YANYAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01645 du 09/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08678/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

